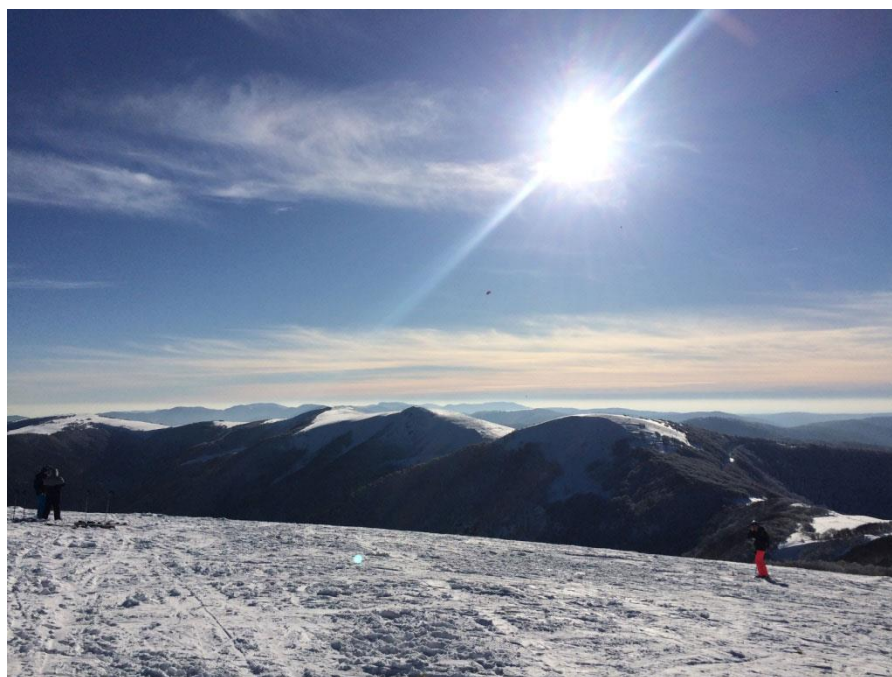


REVEILLON sur les crêtes des VOSGES **Nouvel an au Tanet**

Randonnée en étoile accompagnée, en auberge de montagne
4 jours / 3 nuits / 3 jours de marche



Située juste sous la Crête des Vosges, la station du Tanet (1292 m) domine les vallées alsaciennes et vosgiennes, et offre des panoramas étonnants sur la forêt Vosgienne et les Alpes jusqu'au Massif du Mont Blanc ! Vous découvrirez le lac des Truites, les paysages nus des Hautes Chaumes, les forêts givrées de hêtres nains... et vous serez chaleureusement accueillis dans une auberge de montagne isolée. Dans votre assiette la cuisine régionale traditionnelle d'un maître restaurateur. Sensations garanties pour un Nouvel An inoubliable au coeur des Hautes Vosges !

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à 17h00 au Tanet.

Rendez vous à l'hébergement. Installation pour 3 nuits dans l'auberge de montagne.

Votre guide vous présente le séjour. Si vous arrivez en avance vous pourrez visiter le parc des Rennes, situé à proximité de l'auberge (6 € à régler sur place).

Jour 02 : Lac des truites - Gazon du Faing

Nous partons de l'auberge et rejoignons le lac vert par Seetaettle. Ce nom vient d'une algue présente dans l'eau qui lui donne cette couleur. Nous continuons en remontant la chaume atteignons le lac des truites, au milieu d'un magnifique cirque glaciaire aux parois rocheuses vertigineuses et bordé de tourbières. Nous remontons dans cette pente sinueuse par un sentier joliment tracé en lacets pour atteindre le Gazon du Faing (1302 m). Nous sommes sur la grande crête des Vosges, au coeur de la réserve naturelle du Tanet / Gazon du Faing, offrant une vue exceptionnelle à 360° et d'où on peut apercevoir par beau temps l'enfilade du massif des Vosges mais aussi la forêt noire et les Alpes Suisse. Repas pique-nique sur un des nombreux promontoires rocheux ou à l'abri dans la forêt. Retour par la chaume sommitale sur la trace du célèbre GR5.

Dénivelée : + 480 m ; - 480 m

Horaire : 5h30 de marche environ

Jour 03 : Réserve de Misselheim / Frankenthal - Col de la Schlucht

Nous partons de l'auberge et rejoignons la réserve de Missheimle. Haut-lieu de la botanique vosgienne le territoire de la réserve naturelle du Frankenthal-Missheimle représente, avec son caractère alpin marqué, un des sites les plus prestigieux du massif. Nous arrivons au col de la Schlucht, le plus haut col du massif par la crête partiellement boisée d'épicéas et de hêtres d'altitude, rabougris par les conditions météo très rude à cette altitude dans les Vosges. Repas pique-nique sur la chaume ou dans une clairière en forêt. Retour par la crête de nouveau sur la trace de l'ancienne frontière allemande offrant des paysages naturels d'une grande beauté et parsemé des vestiges historiques de la grande guerre.

Dénivelée : + 450 m ; - 450 m

Horaire : 5h30 de marche environ

Réveillon organisé par les aubergistes.

Jour 04 : Chaume du Tanet et hêtraie d'altitude

Nous partons de l'auberge en direction du sommet du Tanet (1292 m). Nous sommes au carrefour des deux grandes réserves naturelles parcourues la veille. Nous parcourons des espaces sauvages entre forêts et chaumes aux allures grand nord aux abords de la très particulière tourbière du Tanet. Le lieu est propice pour découvrir de multiples traces de la vie animale en hiver. Repas pique-nique sur la tourbière. Retour facile à l'auberge pour 14h30

Dénivelée : + 250 m ; - 250 m

Horaire : 4h30 de marche environ

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité d'une année à l'autre. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme.

Points forts

- Un hébergement authentique en pleine nature et situé à 1100 m
- Visite du Parc des Rennes
- Randonnée sur les crêtes avec vue panoramique
- Réserve naturelle de Misselheim / Frankenthal
- Réserve naturelle du Tanet / Gazon du Faing

ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à 17h00 au Tanet (Haut-Rhin - 68) L'auberge est situé à 20 mn de Munster.

Accès voiture :

- Depuis le col de la Schlucht, à 20 minutes. Sur la D417 puis tourner à gauche direction Station de ski du Tanet et suivre les panneaux "Ferme aux Rennes"

- Depuis Colmar, prendre Vallée de Munster sur la D417, Munster puis direction Stosswihr et ensuite Soultzeren. Traverser le village de Soultzeren en direction du Col de la Schlucht puis tourner à droite direction Station de ski du Tanet et suivre les panneaux "Ferme aux Rennes".

Accès train : gare de Munster

16h40 à la gare de Munster : transfert en taxi pour le Tanet à réserver au moment de la réservation : **30 €/personne (A/R)**

DISPERSION

Le jour 04 à 15h00 au Tanet.

Retour train : gare de Munster

Vers 16h00 à la gare de Munster : transfert inclus avec celui de l'aller.

Nuits supplémentaires : ½ pension avant ou après le séjour 66 €/personne (sous réserve de disponibilités).

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.

Marcheurs contemplatifs.

Le dénivelé à la montée est entre 300 et 500 mètre par jour.

Vous marcherez de 3h30 à 5h00 par jour. Voir au jour le jour.

Les randonnées ne présentent pas de difficulté technique et s'adressent aux randonneurs ayant une bonne condition physique. Il n'est pas nécessaire d'être un sportif accompli, mais être bien physiquement participe au plaisir et à l'unité d'un groupe.

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.

HEBERGEMENT

L'hébergement se fait en pension complète (pique-nique le midi) dans une auberge de montagne alsacienne, située à 1100 mètres, en chambre partagée de 6 places, (2 lits jumeaux et 4 lits superposés ou 2 lits s et 2 lits superposés). Lavabo dans la chambre, douche et WC sur le palier.
Pas de chambre individuelle.

Les repas

Les dîners et les petits déjeuners sont pris à l'hébergement. Vous y dégusterez des spécialités vosgiennes et alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit des fameux vins d'Alsace
Les repas de midi sont pris généralement sous forme de pique-niques froids préparés par l'aubergiste et consommés sur le terrain.
Pour ce forfait les boissons restent à votre charge.

Le réveillon se déroulera à l'auberge sous forme d'un repas festif avec apéritif offert (autres boissons non comprises), pas de soirée dansante ensuite.

MATERIEL NON FOURNI

Raquettes et bâtons : environ 25 € par personne (à régler sur place).

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée.

ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien les Hautes-Vosges, ayant l'expérience de la vie de groupe et de la technique de la raquette.

GROUPE

De 6 à 12 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr



- un **sac à dos** à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale et de torse : **30 à 40 litres minimum** (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...) ; Prévoyez de pouvoir fixer vos raquettes sur le dessus ou sur le côté (si nécessaire) : donc pensez à vous procurer des lanières de fixation.
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter sur le scooter du parking du Markstein à l'auberge le premier et dernier jour
- un drap cousu ou sac de couchage (1 couverture fournie par lit)

- une paire de chaussures chaudes si possible imperméable et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type trekking en cuir ou cuir et goretex) . EVITEZ les bottes ou les après skis peu pratiques pour marcher
- une paire de guêtres ou stop tout
- chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- sous-vêtements chauds (collants + maillot)
- une chemise chaude ou sweat polaire
- un pull chaud en laine ou fourrure polaire (la fourrure polaire est très pratique : légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste coupe-vent avec un capuchon (le Gore Tex et le Micropore sont les meilleurs tissus) ; Les combinaisons ne sont pas recommandées car souvent trop chaudes
- une pèlerine couvrant le sac ;
- un pantalon de montagne ou de ski chaud et souple -Évitez les jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un surpantalon en nylon ou goretex
- un bandeau ou un bon bonnet couvrant largement les oreilles
- deux paires de gants ou moufles couvrant les poignets
- une paire de lunettes de soleil ; une paire de lunettes de ski (masque)
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ;
- nécessaire de toilette minimum ;
- petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste ; pansements adhésifs ; double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : une assiette ou une boîte type Tupperware ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type opinel) ;
- une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe frontale ;
- des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche avec : la **Carte Nationale d'Identité** ou le **Passeport** (valide) ; le dépliant de votre **assurance voyage** reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles (les boissons en cours de randonnée, les visites...) ;

Facultatif : un équipement photo (appareil photo + pellicules) ; une paire de jumelles.

DATES ET PRIX

Dates : du Vendredi 29 décembre au Lundi 1^{er} janvier 2024

Prix par personne : 495 €

Chambre individuelle non disponible sur ce séjour

Location de raquettes et bâtons : 25 € par personne (à régler sur place)

Supplément transfert A/R depuis la gare de Munster : + 30 €/personne (à régler à l'inscription)

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement
- l'encadrement par un accompagnateur montagne diplômé
- la pension complète (comme mentionné au programme), le dîner amélioré pour le Nouvel An
- les frais d'organisation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons
- toutes les dépenses d'ordre personnel
- la location du matériel (raquettes à neige et bâtons) : environ 25 € à payer sur place
- les déplacements supplémentaires liés à une modification du programme pour raisons météorologiques.
- Les assurances annulation assistance rapatriement, interruption de séjour
- Le transfert depuis la gare
- les visites hors programmes
- d'une façon général tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "*Le prix comprend*".

POUR EN SAVOIR PLUS

Il existe au nord-est de la France, entre l'Alsace et la Lorraine, un vieux pays au décor brossé à l'ère primaire ; des périodes glaciaires, subsistent de nombreux lacs, enchâssés pour la plupart dans de magnifiques cirques aux flancs garnis de hautes parois rocheuses ou de grandes forêts : les Hautes Vosges.

Son point culminant est le Grand Ballon (autrefois Ballon de Guebwiller) qui atteint 1 424 mètres d'altitude.

La partie méridionale du massif fait partie du parc naturel régional des Ballons des Vosges tandis que l'extrémité septentrionale (Vosges gréseuses) se situe dans le parc naturel régional des Vosges du Nord.

Les crêtes vosgiennes comportent encore les bornes de l'ancienne frontière entre la France et l'Allemagne (frontière de 1871), marquées D pour Deutschland d'un côté et F de l'autre. Cette limite est aujourd'hui celle entre l'Alsace-Moselle et la Franche-Comté au sud ainsi que le reste de l'actuelle région Lorraine sur le reste de son tracé.

Vous découvrirez également les traditions locales : marcairies (fermes auberges des hautes chaumes) où l'on fabrique le fromage (munster), la cuisine vosgienne et alsacienne, ... arrosée, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace !

CLIMAT - GEOGRAPHIE

Les **Vosges** constituent le massif le plus bas des grands massifs français (Alpes, Pyrénées, Massifs Central, Jura, Vosges), avec une altitude maximale de 1 424 mètres au **Grand Ballon** et une étendue s'étirant sur seulement 70 km de large pour 120 km de long.

Sa latitude élevée en fait pourtant le massif le plus froid à altitude égale, avec une limite pluie-neige bien plus basse que celle des Alpes ou des Pyrénées par exemple. Sur la zone de crêtes, lieu où s'épanouissent les chaumes d'altitudes, où le vent d'ouest balaye les maigres arbrisseaux, le climat est similaire à celui de l'Ecosse. Les Hautes-Vosges, ce secteur de la zone centrale aux altitudes dépassant les 800-1000 mètres, est une zone de climat rude, froid ou frais toute l'année, humide, avec une couverture neigeuse qui peut être très importante et durer jusqu'aux feux de l'été. Le contraste avec les vallées vosgiennes est saisissant, il est en est de même de façon encore plus importante avec la plaine d'Alsace.

La zone forestière, d'essence très majoritairement résineuse, change vers 1000 mètres, devient plus clairsemée, se compose de feuillus, de hêtres, davantage aptes à résister aux caprices de la nature par leur capacité à épouser le milieu. C'est ainsi qu'on retrouve des arbres petits et tordus par le vent et le froid sur les chaumes du Ballon d'Alsace, du Rainkopf, du Gazon du Faing, et des autres sommets.

La flore locale doit s'adapter à des conditions météorologiques difficiles : vents forts, froid, neige, exposition au soleil. Au sortir de l'été, elle est composée de chaume (d'où le nom), d'arbustes bas (myrtilles, aînelles, bruyères). La chaume est le lieu d'existence d'essences végétales et animales rares encore bien préservées, activement protégées à la fois par la sensibilisation et par les zones naturelles sur les sommets ou non : Tourbière de la Charme, Massif du Ballon de Servance, Massif de Ventron, Tourbière de Machey, Langenfeldkopf, Hohnneck - Jardin d'Altitude, Frankental - Missheimle, Tanet - Gazon du Gaing, Forêt des Deux Lacs). Les actions entreprises dans le cadre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges complètent ce dispositif.

Cette chaume d'altitude était autrefois le lieu de pâturage des vaches vosgiennes, élevées par les marcaires, tradition perdue qui tend à renaître à nouveau. Les chaumes les plus remarquables sont celles du Ballon de Servance (une montagne quelque peu oubliée qui abrite une faune et une flore exceptionnelles et qui est l'exemple le plus pur de la montagne vosgienne arrondie avec sa chaume à son sommet), le Ballon d'Alsace, le Drumont, le Grand Ventron, la Haute Crête allant du Gazon du Faing au Grand Ballon. Des pratiques agricoles extensives permettent le maintien des chaumes dans un bon état de conservation. On pourrait hâtivement les apparenter aux prairies d'altitudes d'autres massifs mais la chaume vosgiennes reste unique en son genre.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : 0 892 35 35 35 - Web : www.sncf.fr

Météo : 0 892 68 02 67 0 892 68 02 68 - Web www.meteo.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex